|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Délégation de l’Union Européenneau Burkina Faso | **logo Univ Ouaga I Pr J**Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (UO1-JKZ) | **Logo ISSP_modif**Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)  |

***L’ISSP et la Délégation de l’UE au Burkina Faso ont organisé le 10 avril 2018 le colloque Population et développement au Burkina Faso : quels leviers et quelles actions ? Cet évènement vise à renforcer les liens pour une meilleure prise en compte des résultats de la recherche dans le suivi et la mise en œuvre des politiques de la population du Burkina Faso***

L’Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) de l’Université de Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo et la Délégation de l’Union Européenne au Burkina Faso (UE) ont organisé le 10 avril, le colloque **Population et développement au Burkina Faso : quels leviers et quelles actions ?**

Cet évènement a été co-présidé par Mme Rosine Coulibaly Sori, Ministre de l’Economie, des Finances et du Développement, M. Alkassoum Maiga, Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l’Innovation et M. Jean Lamy, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l’Union européenne au Burkina Faso. Ils étaient accompagnés de M. Siméon Sawadogo, Ministre de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation, et de Mme Edith Clémence Yaka, Ministre déléguée chargé du budget. Enfin, Mme Hélène Marie Laurence Ilboudo, Ministre de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille a également pris part aux travaux.

Ce colloque a été organisé dans le cadre du ***Programme population***, financé par l’UE pour un montant de **16 milliards de FCFA** (environ **25 millions EUR**) sur une durée de 5 ans, qui accompagnera la mise en œuvre de la Politique nationale de population et de la Stratégie nationale de l'Etat civil, afin d’améliorer la qualité des prestations de service liées à la population dans tout le pays. L'une des composantes de ce programme permet d'accompagner les actions de recherche et formation de l'ISSP.

Au total, plus de 100 participants issus du monde universitaire et de la recherche scientifique, de la société civile burkinabè, ainsi que des représentants du Gouvernement burkinabè et des partenaires techniques et financiers ont pris part à ce colloque, au cours duquel ils ont échangé sur **trois thématiques majeures pour le développement du Burkina Faso, qui correspondent aux composantes appuyées par l'UE dans le cadre du Programme population** :

* **Modernisation et généralisation de l’Etat civil** : L’état civil est un ensemble de dispositions légales et réglementaires dont l’objet est de situer dans le temps et dans l’espace des évènements de la vie d’un homme (naissance, mariage, décès, etc.). Cette session a permis de montrer les différents intérêts de l’état civil : au plan démographique, politique, juridique, administratif et socioéconomique.
* **Autonomisation des femmes et dividende démographique** : Les travaux scientifiques ont mis en évidence les liens entre autonomisation des femmes, démographie et développement. Afin de tirer profit de l’autonomisation des femmes pour le développement économique du Burkina, une bonne connaissance de ces interrelations est nécessaire afin de mieux définir les politiques et bien cibler les actions.
* **Population et bien-être des enfants : santé, éducation**. L’éducation est un levier majeur des changements démographiques et socio-économiques, tandis que la santé est un facteur déterminant des parcours de vie et du devenir des individus à l’âge adulte. Cette session a permis de rappeler l’importance de l’investissement dans les secteurs sociaux à l’intention des populations les plus jeunes, pour le développement du pays.

Cet évènement marque le début d’une collaboration encore plus renforcée entre le monde de la recherche scientifique et le Gouvernement en matière de population, afin d’améliorer l’élaboration et le suivi des politiques dans un domaine crucial pour le développement du pays. Mme le Ministre de l’Economie, des Finances et du Développement a notamment mentionné dans son allocution d’ouverture que « la production régulière des connaissances et des données sur la population va orienter les actions du Gouvernement en vue d’inverser la tendance de la dynamique démographique au Burkina Faso ».

De façon spécifique, et comme l'a précisé SEM Jean Lamy, « cette collaboration permettra de mieux comprendre les mécanismes actuels de la société, les dynamiques démographiques, et les pratiques de la population en matière d’Etat civil. Elle contribuera à proposer des stratégies pertinentes et innovantes principalement en faveur des femmes et des enfants, pour une meilleure prise en compte de leurs besoins ».